



DEPARTEMENT DES YVELINES

Arrondissement de MANTES LA JOLIE

Canton de HOUDAN

**MAIRIE DE
SEPTEUIL**

Septeuil, le 18 septembre 2014

Nos réf : DR/CB/2014-187

Chère Madame, Cher Monsieur,

La rentrée scolaire a eu lieu voilà maintenant plus de deux semaines et comme vous le savez, j'ai engagé avec l'ensemble de l'Equipe du Conseil Municipal la réforme des nouveaux rythmes scolaires conformément aux directives du Ministère de l'Education Nationale.

Par courrier en date du 30 juin 2014, je vous ai communiqué l'ensemble des modalités pratiques. Lors de la réunion publique du 1er juillet 2014, j'ai rappelé à l'ensemble des parents d'élèves que cette rentrée scolaire ne se ferait pas sans difficultés.

Comme je m'y suis engagé, je vais mettre en place un Comité d'Evaluation qui permettra d'affiner cette organisation afin que nous trouvions un « point d'équilibre » vis-à-vis de l'ensemble des problématiques. Si vous voulez partager vos réflexions à propos de cette réforme au sein de nos écoles, je vous invite à me communiquer vos remarques par courrier ou courriel (mairie@septeuil.fr). Le Comité d'Evaluation tiendra compte de vos commentaires.

Je vous invite à lire avec la plus grande attention les pièces jointes qui vous rappellent l'ensemble des points de cette réorganisation ainsi que toutes les règles concernant les diverses inscriptions.

Aussi, je vous demande de bien vouloir retourner au service des affaires scolaires de la mairie, avant le **30 septembre 2014**, un exemplaire du règlement (dûment daté et signé) des activités périscolaires des écoles de Septeuil.

Je vous remercie de votre coopération et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes cordiales salutations.



Le Maire,

Dominique RIVIERE

- PJ. : - Règlement des services périscolaires des écoles de Septeuil (2 exemplaires).
- Formulaire unique d'inscription (mise à jour du 15/09/14).
- Note d'information.